

Conseil municipal du 28 septembre 2012

Intervention de Jean-Charles Valadier sur le PLU, commune de Toulouse

Notre Ville révisé son PLU, et, à travers cet exercice, elle fait face à un double défi : celui de la croissance démographique et celui de la faible densité de l'aire urbaine toulousaine.

Même dans sa propre périphérie, la commune de Toulouse est parmi les villes les moins denses d'Europe – ce qui a pour conséquence de très importants coûts de voirie, de réseaux, entraîne la disparition de surfaces agricoles ou naturelles, et augmentent toujours plus les besoins de mobilité. C'est la conséquence d'un choix ancien, celui de la facilité, celui de l'étalement. Car si une ville plus intense est plus sobre et plus facile à vivre, cela demande du volontarisme politique.

Il s'agit donc de **densifier la ville**, mais pas n'importe comment, de densifier selon un modèle de convivialité urbaine. La réalité passée avec des immeubles surgissant sans continuité architecturale a créé un rejet de la densification, rejet que je partage.

La révision du PLU de Toulouse qui nous est proposé aujourd'hui est un projet de rupture avec les choix passés, et je m'en explique.

Fondamentalement, avec ce nouveau PLU, la ville assume le choix de se renouveler sur elle-même.

Tout d'abord, elle a affiné le zonage en fixant pour la première fois des minima de densité en fonction des dessertes par les transports collectifs. C'est une démarche qui doit s'accompagner d'une démarche participative afin que la densification des axes de transport puisse rimer avec une qualité architecturale partagée.

Avec ce nouveau PLU, la ville a aussi veillé à prendre en compte la densification à l'échelle de quartier à travers les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

Avec ce nouveau PLU, la ville amorce une attention hors centre ville à son patrimoine architectural sur Croix Daurade et à ses jardins remarquables sur Saint Michel. Ces espaces de qualité doivent être appelé à évoluer plutôt qu'à disparaître. C'est une démarche que les élus écologistes souhaitent étendre rapidement à toute la ville à partir des premiers retours d'expérience.

Avec ce nouveau PLU, la ville amorce une évolution pour que certains quartiers pavillonnaires représentent un réservoir pour une densification en douceur, avec une forme urbaine basse et diversifiée avec la création de zones où les surélévations à 2 étages et les extensions seront possibles. C'est une démarche que les élus écologistes souhaitent étendre rapidement à beaucoup plus de quartiers pavillonnaires à partir des premiers retours d'expérience

Autre défi essentiel que nous avons participé pleinement : ouvrir la voie à la construction d'une **ville vivante en** intégrant des actions règlementaires sur la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle, sur la mise en accessibilité des logements, ainsi que sur les parcours résidentiels.

Les périmètres de sauvegarde commerciale montrent notre volonté de dynamiser le commerce et l'artisanat de proximité. En favorisant la mixité fonctionnelle, il s'agit de diminuer les

temps de transports, de redonner une priorité à la marche. Le PLU favorise aussi l'autopartage ou encore le stationnement vélo.

Enfin, vous le savez, les objectifs du **développement durable**, l'adaptation au changement climatique et au défi énergétique, sont pris en compte par ce nouveau PLU. Désormais, nous pouvons imposer dans certaines conditions des performances environnementales renforcées, notamment en matière de consommation énergétique. C'est aussi une démarche que les élus écologistes souhaitent étendre.

Les nouveaux zonages de ce PLU tiennent compte de l'agriculture urbaine et les jardins partagés.

En conclusion les élus écologistes se félicitent du travail collectif mené par les services et avec la participation des Toulousain(e)s, grâce à la large concertation mis en place par notre ville. C'est un changement de cap, les élus écologistes souhaitent l'amplifier.